

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

 TWB Hainaut Avenue du Grand Large, 4 7000 Mons	CLUB : TC FONTAINOIS	Matricule : 3016
---	-----------------------------	-------------------------

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : **21/8/2025** Date de fin : **31/8/2025**

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.aftnet.be - "Mon AFT"

Détails communiqués par l'organisateur : Disponibilités requises dès le jeudi ainsi que les 2 WE du tournoi. Le tournoi se termine obligatoirement le dimanche 31/8.

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions seront clôturées pour toutes les catégories, le mardi qui précède le début du tournoi à 20H00

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de ces limites.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I, Dames I et Mesieurs 35 I (Belgian Circuit) ; dans les autres catégories que le Belgian circuit

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de **12** EUR au 2ème match **EUR**
Pour les jeunes, il est, au 1er match, de **EUR** au 2ème match **EUR**
Pour les doubles, il est de **EUR**

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : **Mercredi 20/8 à 10H**

Détails communiqués par l'organisateur : Aucune modification d'horaire ne sera acceptée au premier tour - les matchs seront programmés dans la mesure du possible dans les disponibilités des joueurs

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.tennis.tppwb.be - "Mon Tennis" (Ex aftnet.be)

le **20/8/2025** dès **12** h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : **entre** h et **h**

au n° de téléphone suivant : **0473/75 95 11**

Détails communiqués par l'organisateur : Privilégiez toujours les messageries texte ou le mail en mentionnant votre nom, votre numéro d'affiliation, votre catégorie et la nature du problème. Le Juge Arbitre traitera ces SMS au fur et à mesure de ses disponibilités et vous recontactera en cas de besoin.

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle **Jean-Marc COLLET** juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles **Isabelle KOZYRA, Joël DELAHAUT, Bastien GONZE, Michel DELALIEU** adjoints

Tél. juge-arbitre **0473/75 95 11** Tél. secrétaire **EUR** Tél. club-house **EUR**

Nombre de terrains utilisés : **8** dont **5** de plein air en **4 Terre battue, 1 Top clay**

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : **3** en **Top clay**

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Détails communiqués par l'organisateur : Le Juge Arbitre se réserve le droit d'envoyer des matchs dans des clubs de la région pour la bonne marche du tournoi. Et ce indépendamment de la météo et de la surface de jeu.

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de **16h, 13H le mercredi** h et le week-end de 9 h à 20 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Détails communiqués par l'organisateur : En cas de disponibilités insuffisantes, le Juge Arbitre programmera dans ces fourchettes d'heures par défaut.

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles durant tout le tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : 23/8/2025	au : 27/8/2025
-11 ans du : 23/8/2025	au : 27/8/2025
-13 ans du : 23/8/2025	au : 27/8/2025

7. REMISE DES PRIX :

Détails communiqués par l'organisateur : Les prix seront remis directement à l'issue de chaque finale.

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Détails communiqués par l'organisateur :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Détails communiqués par l'organisateur :

10. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le J-A tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi